Société protectrice des animaux de Québec

Rapport annuel 2016

141e année

La Société protectrice des animaux (SPA) de Québec

Son histoire en bref

En 1875 un groupe de personnes s'est formé afin d'incorporer la SOCIÉTÉ DE QUÉBEC POUR PRÉVENIR LES CRUAUTÉS CONTRE LES ANIMAUX, aujourd'hui connue sous le nom de la SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE QUÉBEC (SPA de Québec).

Constituée en 1875 sous des statuts de la province de Québec, une modification à l'enregistrement a été réalisée et est devenue effective le 22 septembre 2009. La SPA est maintenant enregistrée sous la Loi sur les compagnies du Québec, Partie III. Cela ne change rien dans les opérations, l'enregistrement ayant été fait dans un contexte de continuité de l'organisation.

Son rôle

Comme le nom de l'organisme l'indique, son rôle d'origine était principalement axé sur la prévention de la cruauté envers les animaux. Ce rôle s'est considérablement élargi, de sorte que la SPA assume maintenant une véritable vocation d'utilité publique :

- recevoir les animaux abandonnés par leur gardien dont la ville est desservie ;
- sur appel de citoyens ou des services municipaux des villes desservies ;
    - cueillir des animaux perdus, errants, blessés
        - rechercher les propriétaires, si possible
    - cueillir des animaux à domicile
- héberger, nourrir, prodiguer des soins aux animaux pendant leur séjour au refuge ;
- prioriser de placer les animaux à l'adoption afin de leur offrir toutes les chances possibles de se trouver un nouveau foyer ;
- traiter diverses plaintes, notamment pour des animaux errants ou pour de la cruauté ;
- cueillir et relocaliser de petits animaux sauvages ;
- prodiguer des conseils aux familles adoptives ;
- stériliser les animaux mis à l'adoption ;
- sensibiliser et éduquer la population.

La Société se préoccupe de l'abandon et de la surpopulation animale tout en voulant faire de l'éducation, de la sensibilisation, de la prévention, et en mettant en place des programmes incitatifs visant à régler cette problématique.

Étant le premier organisme reconnu dans la région de Québec en ce qui a trait à la protection des animaux, la SPA de Québec est devenue une véritable institution pour tous ceux qui ont à cœur le bien-être des animaux. Ses nombreuses années d'expérience lui ont permis d'acquérir une solide expertise. Nous faisons les efforts pour qu'elle demeure ou devienne, dans l'esprit de chacun, l'organisme de référence dans ce domaine.

Au-delà de ses objectifs premiers de protection des animaux, l'organisme assume aussi une véritable vocation d'utilité publique, dû à un besoin toujours grandissant d'assurer le contrôle et le bien-être des

animaux domestiques. À travers toutes les facettes de son travail, elle poursuit sa lutte contre toutes formes de cruauté et favorise une saine cohabitation des animaux avec l'homme.

Les besoins exprimés par différents intervenants ne cessent de croître. La SPA fait de son mieux pour répondre aux différents besoins.

Ses coordonnées

Adresse : 1130, avenue Galilée
Québec QC G1P 4B7

Téléphone : 418 527-9104
Télécopieur : 418 527-6685

Site Internet : www.spadequebec.ca

- *info@spadequebec.ca* : pour information générale sur le refuge, sur les animaux
- *communications@spadequebec.ca* : pour les activités, le membership, le bénévolat, etc
- *reglementation@spadequebec.ca* : pour tout ce qui a trait à de la règlementation pour les animaux domestiques

Sa mission

Améliorer la qualité de vie des animaux domestiques en contribuant à leur santé, leur bien-être et à leur sécurité et ce, tout en éduquant et en sensibilisant la population à l'importance de la vie animale.

Ses valeurs

Les valeurs qui guident les actions de la SPA sont les suivantes :

- La SPA est vouée au bien-être des animaux ;
- La SPA est au service des gens dans leurs rapports avec les animaux ;
- La SPA offre des services de qualité sans préjudice ni discrimination ;
- La SPA privilégie la transparence envers la population ;
- La SPA reconnait l'importance de son personnel.

Table des matières

Table des matières

..... 2
La Société protectrice des animaux (SPA) de Québec 2
Son histoire en bref 2
Son rôle 2
Ses coordonnées 3
Sa mission 3
Ses valeurs 3
Mot du président du conseil d'administration 6
Mot du directeur général 7
La structure 9
Le conseil d'administration 9
Le conseil d'administration 2015-2016 10
L'équipe 11
Objectifs 12
Les facteurs et implications externes 13
Le contexte réglementaire 13
Le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation) 13
L'Association Québécoise des SPA et SPCA 14
La CFHS (Canadian Federation of Humane Societies) 14
L'Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec (OMVQ) 15
L'année 2016 16
Opérations – Bien-être animal 16
Infrastructures 16
La salle de stérilisation 17
Opérations 19
Statistiques 2016 19
Ententes avec les municipalités 22
Partenariats 23
La règlementation 24
Marketing, notoriété 25
Développer une culture de dons 25
Soirée Vino & Cabot (cocktail dînatoire) 25
Activité du Centre Sportif Canin 26
École trilingue Vision – Lévis 26

Maitre Glacier - Limoilou 27
Tim Hortons - Duplessis 27
La marche canine de la SPA, 2ième édition : un grand succès! 27
Un remerciement à Monsieur Jacques Audet 28
Prix Solange-Hamel 29
Reconnaissance Kenneth-Lachapelle 30
Site Internet 30
Réseaux sociaux - Facebook 31
Le SPA Bête de Québec 31
Présence dans les médias 32
Bénévoles 32
Membres 33
Finances 34
Remerciements - À nos commanditaires et supporteurs corporatifs. 37
Les gouverneurs/gouverneures 38

Mot du président du conseil d'administration

Chers membres de la SPA de Québec, bénévoles, amis et amies des animaux,

Pour l'année 2016, outre ses fonctions habituelles le conseil d'administration a maintenu l'objectif d'améliorer les locaux de la SPA. Les améliorations, entreprises en 2015, s'avèrent essentielles dans un contexte, notamment, de biosécurité avec comme recherche de résultat le mieux-être de nos pensionnaires. L'élan est donné et devrait se poursuivre, par étapes au besoin.

L'exercice qui se termine constitue ma dernière présence à titre de président du conseil. En 2002, j'ai accepté la présidence du conseil d'administration de la SPA de Québec. Ce que je m'étais fixé comme objectif, et que j'ai maintenu tout au long de ces 15 années, fut d'assurer une saine gestion des ressources de l'organisme pour le bien-être des animaux, et dans le respect des gens qui y travaillent.

J'ai été supporté par des hommes et des femmes qui possèdent de grandes valeurs, avec qui nous avons pu faire avancer cette cause. Ma plus grande inspiration pendant toutes ces années est venue des personnes qui travaillent pour la Société. Leur passion pour le bien-être des animaux donnent le sens à cet organisme. Sans eux, la SPA de Québec ne pourrait exister.

Beaucoup de gens se sont impliqués bénévolement dans l'organisation des activités bénéfices : Mme Anita Damico, M. Richard Coulombe, leurs amis(es), leur famille et M. Pierre Dolbec, pour n'en nommer que quelques-uns.

Je veux remercier particulièrement deux personnes qui ont grandement soutenu la Société, par tous les moyens qui leur étaient possibles, et ce, depuis plusieurs années : Mme Solange Hamel et M. Jacques Audet.

Tout conseil d'administration a besoin de se renouveler avec des personnes qui, pour la SPA, ont un grand intérêt pour la cause animale et le désir d'y apporter leur expertiser et leur expérience de gestion. Pour ma part, après 15 années, il m'apparaît opportun de céder la place. C'est un retrait de la présidence du conseil, mais pas un éloignement de la SPA que je continuerai d'appuyer d'autres façons.

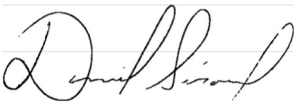

Daniel Giroux - Président du conseil d'administration

Mot du directeur général

Les opérations de la SPA se subdivisent en trois segments, dans un cadre de gestion, bien qu'il y ait des «vases communicants» entre chaque segment :

- les opérations du refuge, ce qui constitue le fondement de la SPA ;
- les services animaliers rendus aux municipalités ;
- les activités de notoriété et de financement.

Les opérations du refuge

La SPA a été créée en 1875 sur le fondement d'assurer la protection des animaux, soit d'intervenir, si requis, et d'être un gîte temporaire pour les «sans-abris».

Cela se poursuit ! En 2016, ce sont plus de 3 500 animaux qui ont été recueillis.

Les soins aux animaux demeurent maximisés selon nos ressources. La diminution du nombre total d'animaux entrés dans l'année, notée depuis 2013, s'est pratiquement stabilisée. Il est permis de croire que les gens sont devenus plus consciencieux avec leurs animaux. Cela touche tout particulièrement les chiens où d'autres SPA font aussi état de «manque» de chiens durant certaines périodes, même l'été. On peut y voir le bon côté qu'il y a moins d'abandons. Cela crée cependant un paradoxe à la SPA où nous devons maintenir et même augmenter les soins aux animaux, alors que les revenus d'adoptions diminuent. Cela nécessite une surveillance continue de nos tarifications mais, afin d'éviter des frais d'adoption prohibitifs, il nous faut jouer également sur nos autres sources de revenus, notamment les dons qui demeurent impératifs.

Nous continuons notre collaboration avec d'autres refuges au Québec. Ces collaborations sont bénéfiques par l'échange d'expertises pour améliorer les services animaliers et le transfert d'animaux d'un refuge débordé vers un autre ayant la capacité de les accueillir. Un effort collectif favorisant la diminution des euthanasies !!

Quant au refuge lui-même, il s'améliore. J'ai souvenir d'hivers où les employés devaient porter tuques et gants à l'intérieur de la bâtisse. De nouvelles rénovations ont été effectuées en 2015, et tout habitué de la SPA voit la différence dès son entrée. Nous avons toutefois un défi majeur au premier plancher pour tout l'environnement des chiens sous observation, qui devrait se chiffrer à plus de 500 000$

Tout cela nécessite le dévouement d'employés qui y mettent beaucoup d'énergies voire même leur participation financière. C'est tout à leur mérite considérant les conditions de travail. Pour cela, ils ont toute mon admiration.

Les ententes avec les villes

La SPA maintien des ententes avec une quinzaine de municipalités en périphérie de la ville de Québec. Des municipalités que, dans certains cas, la SPA dessert depuis plus de 20 ans en respect de sa capacité et de sa mission, donc aller au-delà du «contrôle» animalier. À cet égard, les villes de la région démontrent de l'ouverture à une approche de services animaliers élargie considérant notamment des soins à rendre aux animaux cueillis et chercher à leur trouver un foyer adoptif.

Bien sûr la SPA doit retirer des revenus suffisants de ces services et même générer, autant que possible, des excédents pour contribuer à assurer sa mission, voire le développement de nouveaux services.

À l'intérieur d'une révision globale régulière de la tarification, celles des villes font l'objet d'un suivi continu.

Les activités de notoriété et de financement

Nous continuons la tâche d'augmenter la notoriété de la SPA. Il y a encore beaucoup de gens qui ne connaissent pas la SPA ou en comprennent mal le rôle ; plusieurs ignorent encore que l'on peut venir adopter à la SPA.

Les efforts de notoriété sont là pour nous aider à faire connaître la cause et augmenter les adoptions, les dons, etc. Pour les dons, nous nous maintenons dans les 200 000$, mais c'est encore très loin des 2 à 3 millions que l'on retrouve dans des refuges de taille comparable à l'ouest du Québec. Sans ces revenus, la SPA cesserait ces activités. Or, il est impératif d'augmenter cette source de revenus tant pour assurer la viabilité de l'organisme que pour lui permettre de répondre aux exigences croissantes de bien-être animal.

La santé financière de la SPA se maintient. Un léger déficit de l'ordre de 20 000$ a été assumé en 2016. Je souligne que l'année 2016 fut exceptionnelle en legs, ce qui est non récurrent. Comme mentionné précédemment, il faut vraiment mettre des efforts pour que les dons réguliers s'accroissent en vue de soigner et sauver davantage de nos pensionnaires, voire même assurer la pérennité de l'organisme.

Les défis demeurent toujours d'importance. Les employés continuent de faire les meilleurs efforts et de faire preuve de créativité pour nos pensionnaires. Bravo et merci encore à ces derniers.

Denys Pelletier, CPA, CA - Directeur général

La structure

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la SPA est formé de 10 membres. Seuls peuvent être administrateurs les membres actifs en règle de la Société, et élus en assemblée générale des membres, qui rencontrent par ailleurs les conditions exigées par ses règlements généraux et par la Loi. Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération ni aucun privilège que ce soit.

Le conseil d'administration occupe une place prépondérante dans le système de gouvernance. Il veillera, notamment, à :

- s'assurer que la gestion de la Société est effectuée avec économie, efficacité et efficience ;
- surveiller l'intégrité financière ;
- s'assurer de l'efficacité du contrôle interne ;
- déterminer les orientations stratégiques.

Tout administrateur réalise ses fonctions avec prudence et diligence : c'est le principe de la gestion compétente [1].

Le conseil d'administration est indépendant, bénévole et multidisciplinaire. La Société se base sur des principes pour établir des critères d'éligibilité, notamment «*20 questions que doivent se poser les administrateurs d'organismes sans but lucratif pour le recrutement, le développement, et l'évaluation de membres pour le conseil d'administration*»[2]. Les membres du conseil devraient ainsi, en majorité, posséder des compétences académiques pertinentes et/ou des expertises diversifiées, et pouvant de surcroît avoir une bonne expérience en gestion financière.

Les règlements généraux qui régissent la Société, assurent notamment la qualité de l'expertise et de l'expérience de son conseil d'administration. La philosophie en place vise principalement le bien-être des animaux et, pour ce faire, on doit miser sur une saine gestion ainsi que favoriser l'autonomie et le développement.

Le conseil s'assure d'avoir une direction appropriée des opérations, dont une structure de gestion et des tâches bien définies visant :

- un suivi adéquat de la santé animale ;
- l'application rigoureuse de mesures sanitaires ;
- une saine gestion des finances.

Le conseil tient autant de réunions que nécessaire ; il y en a eu 8 en 2016, sans compter celles de l'exécutif, ou de comités.

1 Collège des administrateurs de sociétés, 2009

2 Par Richard Leblanc. Institut Canadien des Comptables Agréés, 2010

Le conseil d'administration 2015-2016

Daniel Giroux
- Président (1)
- Conseiller principal – Groupe Investors
- Membre du conseil depuis 2002

Dr Claude Martineau, DMV
- Vice-président (1) (2) (6)
- Médecin vétérinaire – Groupe Daubigny
- Membre du conseil depuis 2004

Dany Dulac, CPA, CA
- Trésorier (1) (4)
- Associé - Raymond Chabot Grant Thornton
- Membre du conseil depuis 2010

Solange Hamel
- Secrétaire
- Retraitée du Centre jeunesse de Québec
- Bénévole de longue date pour la SPA ayant inspirée le Prix Solange-Hamel pour son dévouement
- Membre du conseil depuis 1998

Dr Robert Lachapelle, DMV
- Administrateur (2)
- Médecin vétérinaire – Cliniques Lachapelle
- Membre du conseil depuis 2004

Me Sophie Lessard-Berger
- Administratrice (1) (3) (5)
- Avocate – Fasken Martineau
- Membre du conseil depuis 2009

Me Jean Brisset des Nos
- Administrateur (3)
- Avocat – Cabinet d'avocats St-Paul
- Membre du conseil depuis 2009

Francois Ricard, CPA, CGA
- Administrateur (4)
- Vice-président de l'administration – Trust Eterna
- Membre du conseil depuis 2003

Félix Tremblay
- Administrateur (6)
- Pragmatique communication
- Membre du conseil depuis 2015

Caroline Plante
- Administratrice (7)
- Propriétaire Tim Hortons
- Membre du conseil depuis 2016

<u>Implications particulières</u>
(1) membre de l'exécutif
(2) expertise vétérinaire pour le refuge
(3) dossiers légaux
(4) contrôles et comptabilité
(5) plan stratégique (suivi des objectifs)
(6) communications
(7) Financement

L'équipe

Dans le système de gouvernance, les paliers de direction et de supervision jouent des rôles de premier plan. Ce sont ces niveaux qui implantent les mécanismes de contrôle interne adéquats, les procédures de fonctionnement diverses pour les fins de nos pensionnaires, nos employés et notre clientèle.

La SPA est dotée d'une équipe de qualité et dévouée, à commencer par la direction des opérations qui est appuyée par des superviseures d'expérience pour maintenir à jour les processus et les appliquer. Ces personnes ont une formation en technique de santé animale. Elles ont également de la formation continue sur tout ce qui touche aux animaux, notamment la règlementation provinciale, municipale, mais bien sûr aussi les soins dont, par exemple, des colloques vétérinaires. Par ailleurs, il y a de plus en plus d'échange d'expertise entre SPA/SPCA et autres organismes, contribuant à l'amélioration constante de nos opérations.

La SPA maintient un effectif d'une vingtaine de personnes, incluant les temps partiels ou suppléants. Certains de nos employés font plus de 5, ou 10, voire 15 ans en poste !! Bravo!

Quelques visages, temps pleins ou partiels :

Valeria Balon – Technicienne en santé animale

Cathie Bérubé – Technicienne en santé animale, et superviseure

Annick Fecteau – Technicienne en santé animale, et superviseure

Bianca Gibeault - Animalière

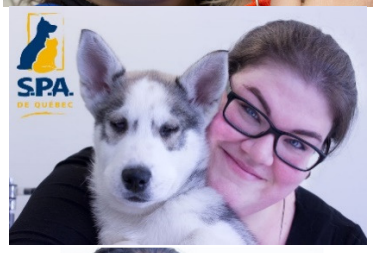

June Gormley – Chargé de projets, philanthropie, communications

Francois Houle – Maintenance, animalier animaux exotiques

Sheronna Lavoie – Technicienne en santé animale, et superviseure

Lysandre Larocque - Accueil

Manon Légaré – Directrice des opérations

Joey Martin – Technicien en santé animale

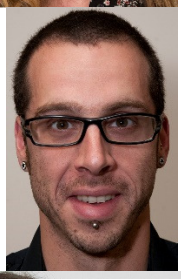

Jean-Francois Marcheterre – Inspecteur, animalier

Audrey Patry – Animalière, agente de contrôle

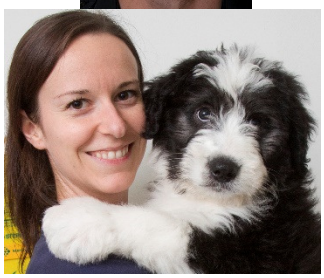

Marie-Chantale Perron - Vétérinaire

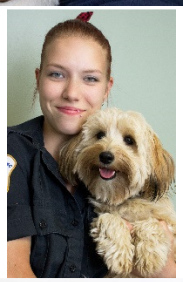

Natasha Voyer – Inspectrice, animalière

Frederic Willème – Inspecteur, animalier

Any-Klaud Gauthier – Animalière

Objectifs

La SPA a comme objectif principal de «devenir une référence dans le domaine animal». Un objectif ambitieux, mais réalisable.

À cela se greffe des sous-objectifs pour favoriser la concrétisation de cet objectif principal, dont :

- Améliorer le service à la clientèle ;
- Rigueur dans l'application des protocoles d'hygiène ;
- Minimiser les maladies (surtout la propagation) dans le refuge et chez les animaux placés à l'adoption ;
- Prodiguer une formation continue aux employés sur les volets essentiels au sein du refuge ;
- Procéder à la stérilisation d'animaux placés à l'adoption ;
- Améliorer les infrastructures ;
- Augmenter la notoriété.

La majorité de ces éléments ont été touchés en 2016, à des degrés divers, et certains sont relevés dans les pages qui suivent. Soulignons que devenir une référence peut se concrétiser au moyen d'alliances avec d'autres organisations de la région.

Les facteurs et implications externes

Le contexte réglementaire

La SPA, dans son propre fonctionnement, est assujettie à un encadrement légal similaire à toute organisation. De façon plus spécifique, elle doit respecter une panoplie de normes, sanitaires, vétérinaires, environnementales et autres, pour les animaux qu'elle accueille dans son refuge, ainsi que pour la santé et sécurité de ses employés. Dans l'exercice de ses activités d'assurer la qualité de vie des animaux, des lois existent à différents paliers et la SPA doit les respecter.

- Au niveau fédéral, le code criminel régit la cruauté animale. Toute personne qui pose un geste faisant souffrir un animal, voire le tuant, peut être accusée en vertu du code criminel, articles 444 – 446. L'intention criminelle doit être prouvée.

- Au niveau provincial, la Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q. chapitre P-42), encadre notamment au niveau de la santé, de l'identification, des aliments, des médicaments vétérinaires, de la sécurité et du bien-être des animaux. La surveillance de l'application de parties cette loi est assurée par des personnes et organismes désignés par le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter que la Loi sur la protection sanitaire des animaux est remplacée par le chapitre B-3.1 du code civil du Québec depuis le 4 décembre 2015.
  D'autres lois provinciales encadrent la SPA, notamment la santé et sécurité au travail.

- Au niveau municipal, notons comme exemple la sécurité au niveau des incendies.

La SPA fait l'objet d'inspections continues pour la santé et sécurité au travail et par le MAPAQ. Tout élément de recommandations a fait l'objet de correctifs.

Le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation)

La SPA de Québec est impliquée de plusieurs façons avec le MAPAQ.

- En premier lieu, ses installations doivent être conformes à la règlementation existante. Elle est ainsi elle-même sujette à des inspections occasionnelles par des inspecteurs du MAPAQ.
- La SPA a de ses employés qui sont accrédités par le MAPAQ pour faire appliquer un volet de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (P-42), spécifiquement de la SECTION IV.1.1 - de la sécurité et du bien-être des animaux (depuis remplacée par le chapitre B-3.1 du code civil du Québec depuis le 4 décembre 2015). Nous pouvons donc procéder à des inspections en regard de l'entente existante. L'implication se poursuit pour bonifier tout l'encadrement législatif du bien-être animal.

L'Association Québécoise des SPA et SPCA

L'Association québécoise des SPA et des SPCA (AQSS) regroupe des organisations indépendantes qui ont en commun de posséder une très grande expertise terrain dans le domaine de la protection, du contrôle et du bien-être animal. Créée en mars 2012, l'AQSS contribue à l'amélioration du bien-être animal par le soutien actif de ses membres et la promotion de leurs intérêts. La présidence de l'Association est actuellement occupée par le représentant de la SPA de Québec.

Les membres

- SPCA de l'Outaouais
- SPCA de Rouyn-Noranda
- SPCA de Montréal
- SPCA de Laurentides-Labelle
- SPA de l'Estrie
- SPA de la Mauricie
- SPA d'Athabaska
- SPA de Québec
- SPCA de Saguenay
- SPCA de Charlevoix
- SPCA de la Côte-Nord

La force du nombre

- Plus de 2,2 M de population desservie.
- Présents dans plus de 135 villes, municipalités et villages, dont 6 des 10 villes les plus populeuses du Québec, incluant Montréal et Québec.
- Plus de 52 000 animaux recueillis chaque année.
- En contact quotidien avec la population.
- Un immense bassin de membres, sympathisants, bénévoles, donateurs, etc.
- Plus de 80 000 adeptes Facebook.

La collaboration entre les refuges se poursuit. À titre d'exemple, la SPA de Québec a recueilli des animaux d'autres SPA/SPCA aux prises avec de la surpopulation. Nous le faisons quand nous en avons la capacité même si parfois très brève. En revanche, les autres SPA nous rendent la pareille en cas de débordements ici. De plus, l'AQSS s'implique activement dans des dossiers avec le MAPAQ, l'Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec (OMVQ) et toute autre organisation œuvrant dans le domaine animal.

Différents projets sont sur la table. D'autres organisations pourront joindre l'AQSS au fil de son développement.

La CFHS (*Canadian Federation of Humane Societies*)

La CFHS est un organisme visant à regrouper différents organismes voués au bien-être animal au Canada. On y retrouve des SPCA/SPA sur tout le territoire canadien.

Cet organisme cherche à regrouper les forces afin d'avoir un plus grand impact sur les paliers gouvernementaux pour toute question animale, par exemple que ce soit au sujet de législations ou de financement. La CFHS a l'ambition de devenir la porte-parole du monde animal au pays.

- Conseil d'administration : la SPA de Québec y siège depuis maintenant 7 ans. Cela a permis d'établir des contacts avec des organismes à la grandeur du pays ;
- Comité de surpopulation des chats : au début de 2012, la CFHS mettait sur pied un comité visant à obtenir un portrait sur la surpopulation de chats au Canada. La démarche fut un sondage auprès de différents intervenants (SPCA/SPA, cliniques vétérinaires, etc.). Membre de ce comité, la SPA

de Québec fut un intermédiaire auprès des intervenants québécois. Le résultat de la recherche a été publié en décembre 2012 et est disponible en fichier PDF sur le site Internet de la CFHS http://cfhs.ca/athome/cat_overpopulation_crisis/ . Une mise à jour de cette étude se ferait en 2017.

- Comité de normes : le Canada a peu de normes, si ce n'est quelques règlementations provinciales, guidant, par exemple, les soins aux animaux dans les refuges. De telles normes existent aux États-Unis et dans d'autres pays. La CFHS a favorisé la création d'un comité pancanadien dont une des premières tâches est l'adaptation, si requise, et l'implantation au Canada de «*Guidelines for Standards of Care in Animal Shelters - The Association of Shelter Veterinarians – 2010» http://oacu.od.nih.gov/disaster/ShelterGuide.pdf* , une référence en la matière.
  La version canadienne de recommandations de normes de soins a été publiée au début de 2014.

L'Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec (OMVQ)

Puisque nous prodiguons certains soins médicaux à nos pensionnaires, nous sommes sujets à des inspections par l'OMVQ. Qu'il s'agisse d'un simple vermifuge ou d'une chirurgie (stérilisation), les normes minimales et les règlements vétérinaires doivent être respectés. La dernière inspection complète remonte à 2014 mais des suivis particuliers sont effectués de façon continue.

Notons que l'OMVQ fait preuve d'une belle ouverture afin de voir comment s'adapter aux refuges, en regard des normes, qui vivent des réalités bien différentes de cliniques vétérinaires. En 2013, l'OMVQ a émis des normes de pratiques pour des *Cliniques vétérinaires de stérilisations ciblées* ; en 2014 la SPA de Québec a évaluée de pouvoir se qualifier pour être une telle clinique afin d'aider, toujours dans la mesure de ses ressources, d'autres refuges qui ne disposent pas des installations appropriées.

La SPA a obtenu son permis de clinique vétérinaire de stérilisation ciblée en 2015.
Des stérilisations d'animaux de d'autres refuges ont été débutées tandis que d'autres aspects, tel que la stérilisation d'animaux de personnes en précarité financière, sont envisagés pour 2017.

L'année 2016

Les objectifs demeurent fixés en fonction de trois grands thèmes, soit :

- les opérations, notamment tout ce qui entoure les soins et services aux animaux ;
- les efforts de notoriété ;
- les finances.

Opérations – Bien-être animal

Infrastructures

Après avoir plus d'une fois évoqué que la SPA devait impérativement se relocaliser, le conseil d'administration pris la décision de plutôt rénover le bâtiment existant en considération des ressources financières disponibles.

En 2016, les rénovations furent modestes, soit de l'ameublement, les fenêtres (on chauffait littéralement l'extérieur) et quelques aménagements.

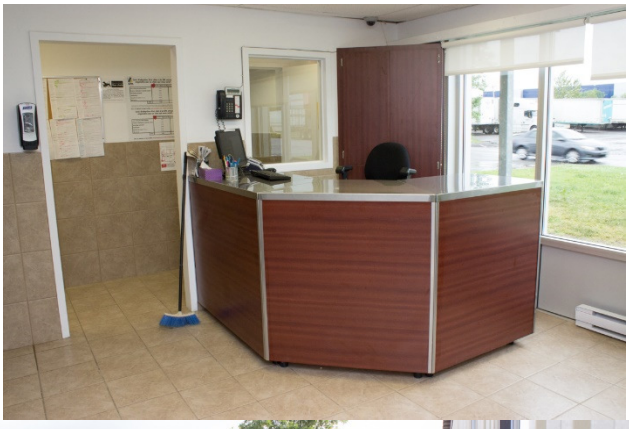

Si les améliorations sont notables, le constat demeure que l'état des lieux nécessite encore beaucoup de rénovations importantes, car susceptibles de constituer un handicap majeur à la poursuite de certaines activités de la SPA et de même empêcher tout développement de nouveaux services. De là de toujours en revenir à l'importance des dons.

Il reste toutefois la plus grande partie à faire ; celle arrière, non accessible à la clientèle, où se retrouvent nos chiens en observation avant d'aller à l'adoption. Ce sont encore des planchers de ciment usés, sans drains, avec de la vieille clôture en guise d'enclos. Un projet qui dépassera les 500 000$. C'est la prochaine étape, qui pourrait se réaliser par phases au besoin en regard de la capacité financière de la SPA.

La salle de stérilisation

La salle de stérilisation est demeurée bien active en 2016 avec plus de 2 000 chirurgies. La priorité est bien sûr la stérilisation, mais si un de nos pensionnaires a besoin de d'autres soins et que nous avons ce qu'il faut pour procéder, nous le faisons. Il peut s'agir d'un détartrage, voire d'une amputation. Cependant, si nous n'avons pas le matériel requis, nous pouvons considérer faire appel à une clinique vétérinaire.

Pour les stérilisations, nous mettons l'accent sur les chats en premier, vu la prolifération, et sur les chiens de races pour éviter la reproduction. Soulignons que Marie-Chantale, notre vétérinaire, s'implique dans un groupe de vétérinaires pratiquant en refuges ; cela lui permet d'échanger sur diverses pratiques et voir ainsi à l'amélioration de techniques de chirurgies, mais aussi de contrôle de maladies, etc.

Et la SPA a l'occasion de recevoir des vétérinaires de cliniques désirant, sous supervision, parfaire leurs propres techniques de stérilisation.

Cliniques de micropucage

La SPA encourage l'identification permanente des animaux afin de pouvoir en retracer le propriétaire rapidement. La micropuce est une telle identification. Il s'agit d'une pièce électronique de la taille d'un grain de riz. Elle est stérile et insérée sous la peau au moyen d'une seringue adaptée. Elle peut être ''lue'' à l'aide d'un scanner qui en donne le numéro. Le numéro est inscrit sur une base de donnée accessible sur Internet. C'est efficace !! À la fin de 2015, la SPA a ainsi identifié un chien qu'un citoyen de France avait perdu, depuis 2 ans, lors d'un séjour au Québec.

Débutées au dernier trimestre de 2016, la SPA tiendra des cliniques de micropucage une fois par mois au cours de l'année 2017.

Opérations

Statistiques 2016

Chiens

ENTRÉES	Pour adoption	Euthanasie demandée par les propriétaires	Autres services
Présents au refuge au 1er janvier	4		
Abandons	427	265	
Saisis	7		
Trouvés (1)	108		
Reçus – autres refuges			
Stérilisations ciblées ou micropuces (5)			68
Total	**546**		
SORTIES			
Réclamés (2)	94		
Remis à d'autres refuges	7		
Décédés sur réception ou euthanasie d'urgence	29		
Adoptions (3)	340		
Euthanasies demandées par les propriétaires		265	
Euthanasies décidées (4)	76		
Stérilisation ciblées ou micropuces			68
Présents au refuge au 31 décembre			
Total	**546**		

(1) Les animaux trouvés sont inscrits sous adoption vu la probabilité de réclamation et, sinon, de l'objectif de la SPA de faire de son mieux pour les soigner et de leur trouver un nouveau foyer.

(2) Le taux de réclamation des chiens trouvés est de 87%, ce qui est excellent. Les propriétaires de chiens démontrent une meilleure responsabilisation que par le passé où ce fut longtemps moins de 50%.

(3) Le taux d'adoption des chiens fut de **81.7%** (340/ (546-94-7-29)). Nous visons toujours de l'augmenter davantage.

(4) Les euthanasies décidées sont les chiens qui ont finalement présentés des problèmes de santé ou de comportement notables ne permettant pas de les placer à l'adoption.

(5) Il s'agit ici de nouveaux services offerts aux citoyens ; la stérilisation d'animaux de d'autres refuges ou de personnes à situation financière précaire, et l'implantation de micropuces.

Chats

ENTRÉES	Pour adoption	Euthanasie demandée par les propriétaires	Autres services
Présents au refuge au 1er janvier	16		
Abandons	1413	534	
Saisis	11		
Trouvés (6)	474		
Reçus – autres refuges			
Stérilisations ciblées ou micropuces			34
Total	**1914**		
SORTIES			
Réclamés (7)	41		
Remis à d'autres refuges	29		
Décédés sur réception ou euthanasie d'urgence	72		
Adoptions (8)	1292		
Euthanasies demandées par les propriétaires		534	
Euthanasies décidées (9)	432		
Stérilisations ciblées ou micropuces			34
Présents au refuge 31 décembre	48		
Total	**1914**		

(6) Les animaux trouvés sont inscrits sous adoption vu la probabilité de réclamation et, sinon, de l'objectif de la SPA de faire de son mieux pour les soigner et de leur trouver un nouveau foyer.

(7) Le taux de réclamation des chats trouvés est de 8.5%. C'est hélas comparable à la moyenne canadienne. Soit que les propriétaires sont peu attachés à leurs chats, soit qu'il y a beaucoup de chats sans propriétaires.

(8) Le taux d'adoption des chats fut de **74.9%** (1292/ (1914-41-29-72-48)). C'est en soi une excellente donnée considérant le problème de surpopulation.

(9) Les euthanasies décidées sont les chats qui ont finalement présentés des problèmes de santé ou de comportement notables ne permettant pas de les placer à l'adoption.

Autres espèces

ENTRÉES	Pour adoption	Euthanasie demandée par les propriétaires
Présents au refuge au 1er janvier		
Abandons	217	65
Saisis	1	
Trouvés	30	
Reçus – autres refuges	4	
Total	**252**	**65**
SORTIES		
Réclamés	1	
Remis à d'autres refuges	4	
Décédés sur réception ou euthanasie d'urgence	20	
Adoptions	181	
Euthanasies demandées par les propriétaires		65
Euthanasies décidées	51	
Petite faune remis en liberté	7	
Présents au refuge 31 décembre	12	
Total	**252**	**65**

- Les adoptions sont à 1 813, alors que nous avons déjà été à quelques dizaines de passer le cap des 3 000 adoptions par le passé. Ce résultat est conséquent avec la fin de l'entente avec la ville de Québec (moins d'animaux reçus). Il y a aussi une autre diminution du nombre d'entrées d'animaux au refuge qui s'est davantage fait sentir depuis 2013, apparemment dû au fait que les propriétaires sont plus responsables ; bravo! Mais l'étonnement survient en certains moments ; nous avons vu des périodes où nous n'avions quasiment aucun chien à l'adoption pendant plusieurs jours, même en juillet.

  Le réseau de l'AQSS est demeuré en action, à savoir que lorsque des refuges sont débordés, des refuges ayant de la capacité disponible peuvent les aider. Ainsi, la SPA de Québec a accueilli près de 500 animaux de divers refuges et la cadence se maintient, surtout chez les chats, vu la surpopulation. Collectivement, les SPA/SPCA du Québec contribuent ainsi à augmenter le taux d'adoption et, conséquemment, à diminuer le taux d'euthanasie. Merci à l'organisme ***PNPC Animal Rescue ~ Les ailes canadiennes du sauvetage*** (https://www.facebook.com/TheCanadianWingsofRescue) pour l'organisation de transports par avion.

- Le nombre d'animaux trouvés qui sont ensuite réclamés par leurs propriétaires peut s'améliorer. S'il est fort bien dans le cas des chiens, il demeure très faible dans le cas des chats. Quelques hypothèses ou questions peuvent être avancées :
  - Dans la région de Québec, les règlements municipaux obligent les propriétaires de chiens à enregistrer leur animal. L'enregistrement favorise de retracer le propriétaire d'un chien égaré. Mais, les règlements ne visent pas les chats. Par ailleurs, l'identification permanente (comme avec une micropuce) n'est pas requise, ce qui ne favorise pas de retracer des propriétaires.
  - Il y a une quantité de chats errants, à l'instar de d'autres villes nord-américaine. Les chats ont un taux de reproduction élevé si bien que, théoriquement, à partir d'un couple de chats on peut générer une population dépassant les 500 000 chats après 8 ans. De quoi motiver la SPA à encourager les propriétaires de chats à faire stériliser leurs animaux ainsi qu'à les identifier de façon permanente.

  La SPA souhaiterait des règlementations municipales qui encadreraient plus adéquatement les propriétaires d'animaux et les rendraient davantage responsables. Si le gouvernement provincial a réussi à changer le statut d'un animal afin qu'il ne soit plus considéré comme un simple bien meuble, il demeure que les règlementations municipales de la région de Québec doivent être revues.

  Nous voudrions convaincre les municipalités de légiférer à l'égard des chats dans le contexte où ces derniers représentent plus de 70% de la population traitée dans les refuges. L'appui de la population aiderait la SPA pour y parvenir. Notons par ailleurs que certains organismes avancent que l'enregistrement obligatoire des chats constitue un des moyens de responsabiliser les propriétaires [3] avec comme impact le contrôle de la surpopulation.

[3] http://www.calgary.ca/CSPS/ABS/Pages/Animal-Services/Responsible-pet-ownership-bylaw.aspx

- Le niveau des euthanasies a subi une nouvelle baisse. Il y a bien sûr une corrélation directe avec la diminution des entrées malgré la surpopulation, féline particulièrement, à gérer.
    - Les euthanasies demandées par les propriétaires sont respectées. Ces derniers connaissent leurs animaux et leurs décisions sont considérées basées sur des motifs appropriés.
    - Les euthanasies décidées par la SPA sont basées sur des critères comme la santé et le comportement de l'animal.

Ententes avec les municipalités

La SPA a conservé les ententes qu'elle avait avec des municipalités. Les services de base rendus sont ceux de fourrière et, dans quelques cas, de vente de licences de chiens (les chats ne sont pas réglementés dans la région de Québec).

La SPA offre de rendre des services, selon sa capacité et tant que cela respecte sa mission ; donc aller au-delà du simple «contrôle» animal. Ce qui veut dire de ne pas se limiter au volet fourrière, d'encourager les municipalités à assumer une responsabilité sociale et ainsi appuyer les efforts de bien-être animal. Soit, les soins requis, la mise à l'adoption et autres services qui, en bout de ligne, profitent également à la communauté. À cet effet, une modification notable fut appliquée à compter de 2013 et elle se poursuit : la révision des coûts des services aux municipalités qui a vu la tarification des ententes avec les villes, en sus des licences s'il y a lieu, augmenter de façon parfois significative et nous en faisons un suivi assidu.

Dans cet exercice, nous avons commencé à établir la tarification sur une base «per capita», qui est une mesure fort répandue et existante depuis plusieurs années [4]. Le constat fut que la SPA de Québec avait une tarification trop faible. Alors que l'on retrouve des échelles de 4$ à près de 11$ par habitant dans d'autres villes québécoises, la tarification minimale de la SPA, en sus des licences s'il y a lieu, est actuellement de l'ordre de 2.25$ (donc encore en-deçà de ce qui se retrouve ailleurs) et varie selon plusieurs facteurs. Une évolution adéquate de la tarification devrait se poursuivre dans le cadre des revenus de base essentiels pour couvrir les dépenses, ainsi que de voir au maintien et au développement des services, voire de la pérennité de l'organisme.

La vente de licences entre dans les sources de revenus de municipalités. Ces revenus servent bien sûr à combler le processus d'émissions de ces licences, et tout excédent vient supporter la mission.

[4] http://www.amazon.com/Animal-Control-Management-Guide-Governments/dp/0873261267, page 3

Partenariats

Pour mieux atteindre les objectifs qu'elle poursuit, la SPA de Québec crée des liens de confiance avec divers partenaires. Afin d'augmenter sa notoriété, les adoptions, réduire ses frais, toujours dans le respect de sa mission, la SPA se montre ouverte, voire fait des démarches afin d'établir de nouveaux partenariats.

- First Choice (Distribution D.E.M.) : la compagnie «First Choice», a offert des crédits substantiels pour la nourriture requise pour nourrir les animaux du refuge. De façon précise, plus la SPA réussit à vendre de la nourriture aux adoptants, plus cela lui donne des crédits. Une économie d'importance pour le refuge, mais surtout une nourriture de qualité constante pour tous. Nous encourageons nos employés à la vente des produits First Choice lors d'adoptions.

- Létourno : soutien des activités de la SPA. Que l'on parle du cocktail annuel, de la marche canine ou autres activités.

- Le Centre sportif canin / Les 4 pattes en folie offre toujours des rabais à ceux ayant adoptés des chiens à la SPA et qui veulent l'éduquer pour éviter les mauvais comportements pouvant mener à l'abandon d'un animal. Le Centre sportif canin nous est d'une aide précieuse pour l'évaluation du comportement de chiens ayant mordus ou réputés agressifs, et fournir des recommandations.

- Familles d'accueil : de façon occasionnelle, nous recevons des animaux trop jeunes pour être mis à l'adoption, ou qui doivent être retirés pour des raisons diverses : maigreur extrême, femelles gestantes, blessures, voire des travaux à la SPA. Sans l'apport des personnes qui acceptent de servir de foyer d'accueil pour ces chats ou chiens, il serait presqu'impossible de les remettre sur pattes et pouvoir les faire adopter. La SPA de Québec recherche constamment de nouvelles familles d'accueil afin de maximiser sa capacité d'adoption.

  La SPA fournit tout ce qui est requis pour l'animal. Pour plus d'informations : 418 527-9104

- Des hôpitaux/cliniques vétérinaires aident la SPA dans différentes situations. Mentionnons :
  - l'hôpital vétérinaire Daubigny qui continue de nous aider lors de situations d'urgence en dehors de nos heures d'ouverture et pour des chirurgies spécialisées;
  - la clinique vétérinaire Cimon, notamment pour des chirurgies ;
  - l'hôpital vétérinaire des Laurentides, pour des stérilisations ;
  - l'hôpital vétérinaire Lachapelle ;
  - le réseau GlobalVet.

La règlementation

La SPA de Québec voit à l'application de Lois/Règlements à deux niveaux ;

- Fédéral : il s'agit du code criminel, spécifiquement ce qui a trait à la cruauté envers les animaux. L'application en est ardue car il faut prouver l'intention. La SPA ne reçoit aucune aide financière pour assurer l'application de cette loi. Cette tâche est assurée exclusivement par les dons reçus, et nous en manquons déjà pour nos opérations de base.

  Soulignons qu'il y a des efforts continus qui sont faits par les organismes de protection des animaux pour faire modifier le code criminel pour ce qui touche les animaux.

- Provincial : depuis le début de 2011, la SPA a une entente avec le MAPAQ afin de contribuer à l'application de la loi P-42 sur le bien-être animal. Les sommes reçues permettent d'affecter une personne environ 2 jours par semaine. Les demandes de la population dépassent largement la capacité à traiter adéquatement tous les dossiers. Il demeure que la résultante de la collaboration de plusieurs SPA/SPCA avec le MAPAQ est positive. On a vu encore des saisies de chiens et chats au cours des derniers mois. Le réseau des SPA/SPCA contribue au mieux pour trouver des familles à ces chiens.

  En 2015, le ministre responsable du MAPAQ, M. Pierre Paradis, a introduit le projet de loi 54 qui modifiait notamment le fait qu'un animal soit considéré comme un «objet». La SPA de Québec, par le biais de l'AQSS, a participé à la commission parlementaire pour l'étude du projet de loi. En décembre 2015 le projet adopté devenait le chapitre B-3.1 - Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal, sous le code civil, et remplaçant la loi P-42.

La SPA voit son implication, dans l'application de la règlementation, comme une contribution au bien-être animal ; dans certains cas, des animaux doivent être retirés des lieux où ils sont.

Marketing, notoriété

La SPA de Québec essaie de s'impliquer avec différents organismes et événements choisis afin de se faire connaître le plus possible.

Les participations sont évidemment choisies ; la SPA ne pouvant se permettre d'être de toutes les activités. Néanmoins, afin d'augmenter sa notoriété, dans le respect de sa mission, la SPA se montre ouverte, voire fait des démarches pour considérer d'autres activités. Outre la notoriété, différents critères entrent dans la sélection : activités encadrées, respect des valeurs de la SPA, etc.

Un bilan des actions a fait ressortir que la SPA doit mettre les efforts sur l'augmentation de sa notoriété. Beaucoup de gens nous confondent encore avec la SPCA de Montréal. Au mieux, certains pensent que nous en sommes une succursale. Mais c'est aussi son rôle qui est mal connu :

- être considéré comme une entité municipale ;
- ignorer qu'il est possible d'y adopter un animal ;
- et surtout, qu'elle a besoin de dons.

En conséquence, nous orientons nos efforts ; pour recueillir des dons, il est essentiel d'être bien connu, d'avoir une bonne notoriété. Ce fut entamé en 2012 et nous continuons ; c'est une tâche de longue haleine et la croissance se fait très lentement.

Développer une culture de dons

Il est souvent évoqué que les québécois donnent moins que les canadiens anglais. Nous voudrions démontrer que cela est inexact ; on dit souvent qu'il faut savoir demander et rendre le don facile. Nous développons des mécanismes pour faciliter les dons. Une des meilleures sources de dons vue dans d'autres SPA est le don mensuel automatique ; donner par exemple 10$ par mois, mais de façon régulière, plutôt que 120$ une seule fois dans l'année. Nous avons publicisé cette possibilité :

- avec l'outil *Canadon* par le biais de notre site Internet. En septembre 2011, nous avions moins de 10 donateurs inscrits à cette formule. Nous sommes maintenant à plus d'une centaine.
- par prélèvements bancaires automatiques. Ceci est une nouvelle approche instaurée au début de 2013 mais dont les résultats sont mitigés.

Notons qu'avec ces formules, nous sommes en processus continu de levées de fonds.

Soirée Vino & Cabot (cocktail dînatoire)

Nous avons tenu le cocktail annuel en mai. Notons cependant que l'édition 2016 s'insérait dans le nouveau processus, soit être la conclusion de la campagne de financement qui débute à l'automne, et présidée par Monsieur Pierre Dolbec, président de Dolbec Intl et maire de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier, ici accompagné de M. Daniel Giroux, président du conseil de la SPA et de M. Claude Martineau, vice-président du conseil.

Le résultat dévoilé n'est plus seulement du cocktail lui-même mais de tous les efforts de la campagne de financement jusqu'à cette date.

Un gros merci aux bénévoles de la soirée !!!!

Activité du Centre Sportif Canin

Le Centre a tenu une journée de démonstration d'agilité canine ouverte au public, avec comme but d'amasser des fonds pour des refuges dont la SPA. Ils ont également participé à la marche canine.

École trilingue Vision – Lévis

Pour une deuxième année consécutive, des élèves de l'école ont choisis la SPA comme bénéficiaire d'activités.

Maitre Glacier - Limoilou

Le maître Glacier - Limoilou qui, pour chaque chocolat de Pâques, dédiait une somme à la SPA.

Tim Hortons - Duplessis

Le Tim Hortons Duplessis remettait un biscuit à chien au toutou copilote lors du passage au service à l'auto. Le maître pouvait faire un don qui était destiné à la SPA.

La marche canine de la SPA, 2ième édition : un grand succès!

Réunissant à la fois amis, familles et compagnons canins, cette activité de lancement de la campagne de financement 2016-2017 de la SPA de Québec a réuni près de 120 participants ! Dame nature fut plutôt rude avec nous par contre, avec des nuages et un fort vent !

Sur place, les marcheurs ont eu l'occasion d'échanger avec plusieurs intervenants, notamment GlobalVet, partenaire de la SPA, qui tenait un kiosque d'information et de premiers soins pour chiens. Stéphany Labbé, technicienne en santé animale spécialisée en comportement, était présente afin de renseigner les personnes présentes sur le système de foulard jaune. Étaient également présents le club d'agilité canine « Les 4 pattes en folie », pour une démonstration fort impressionnante. Les marcheurs ont eu droit à un repas léger : hot dog réguliers ou végétariens, pommes, fromages et rafraîchissements ont été offerts par le IGA des Sources de Cap-Rouge. La SPA remercie chaleureusement ses partenaires pour leur implication dans cette activité.

Par ailleurs, le succès de la marche canine n'aurait certes pas été le même sans l'implication de nombreux bénévoles. Plus de 30 personnes ont contribué à la réussite de cette activité. Plusieurs employés ont aussi participé à cette activité. Merci mille fois, sans vous cette marche n'aurait pas pu obtenir un tel succès ! Merci également à *Létourno*, qui a généreusement parrainé l'événement. À nos 120 participants, nous disons merci et à l'an prochain pour une troisième édition! Surveillez nos publications, notamment, sur Facebook, afin de demeurer à l'affût de cette prochaine édition et de toutes nos autres activités!

Un remerciement à Monsieur Jacques Audet

Pour son implication auprès de la SPA depuis au moins 25 ans.

Il a siégé 10 ans sur le conseil d'administration bénévole. En plus d'avoir adopté plusieurs animaux à la SPA, il a contribué pour la réfection de la salle de santé animale (salle Victor), à l'achat d'un appareil de détartrage, etc.

Il maintient son support pour améliorer les infrastructures et le bien-être de nos pensionnaires. Merci !!!

Prix Solange-Hamel

Nous profitons habituellement de l'événement cocktail pour faire l'attribution du Prix Solange-Hamel. Le prix Solange-Hamel a été instauré par la SPA dans le but de promouvoir les bonnes actions envers les animaux. Par ce prix annuel, la SPA veut souligner et féliciter ceux et celles qui ont à cœur le bien des animaux et qui le manifestent concrètement dans leur vie quotidienne. Ultimement, la SPA désire conscientiser la population aux bons traitements que les animaux sont en droit de recevoir.

La récipiendaire du prix, édition 2015 remis en 2016 par Monsieur Pierre Dolbec, président de la campagne de financement, fut Madame Danielle Roy.

Le prix consiste en la remise d'un certificat cadeau d'une valeur de 500 $ de AnimOphoto. Le forfait comprend les prises de vues avec un ou deux sujets et la reproduction sur toile d'une épreuve. Une commandite de Létourno.

Le prix Solange-Hamel existe depuis quelques années et il y a déjà plusieurs récipiendaires. Les images de tous peuvent être vues sur le site Internet : http://www.spadequebec.ca/ScriptorWeb/scripto.asp?resultat=792706

Nous avons hâte de voir les prochaines candidatures ; c'est donc une invitation à participer !!!
Pour participer : dans un texte d'une page environ, ou 350 mots, présenter une personne qui prend soin et/ou protège des animaux de façon exceptionnelle. Cette lettre de présentation comprendra les éléments suivants :

- Brève description de la personne proposée : qui est-elle, d'où vient-elle, que représente-t-elle pour vous, etc.
- Raconter l'histoire qui vous fait conclure au mérite de cette personne : que fait-elle pour les animaux, ses initiatives concrètes, depuis combien de temps, etc.

Adresser cette lettre à : **Prix Solange-Hamel**
1130, avenue Galilée
Québec Qc
G1P 4B7

ANIMOPHOTO mc
PHOTOGRAPHE • VIDÉASTE

létourno
la référence en alimentation animale

Reconnaissance Kenneth-Lachapelle

La reconnaissance Kenneth-Lachapelle a été créée en mémoire de Monsieur Lachapelle, vétérinaire, qui a insufflé la notion de bénévolat engagé à la SPA en s'y impliquant lui-même pendant près de 30 ans. Instaurée en 2016, la reconnaissance vise à souligner l'apport de gens qui supportent activement, et sur une longue période, la SPA par une forme de bénévolat, par la participation à l'organisation d'activités bénéfices, par leurs dons, etc. L'édition 2016 a été remise :

- De façon spéciale à l'épouse de M. Lachapelle. C'est son fils Robert (à droite sur la photo), aussi vétérinaire ayant également fait plusieurs années de bénévolat à la SPA, qui a reçu le prix au nom de sa mère.

- À M. Gilles Plante, juge à la retraite, (également à droite sur la photo) qui soutient la SPA depuis plus de 30 ans.

Site Internet

Le site Internet se maintient à 50 000 visites par mois. Le constat est que plus le site était plus dynamique (changement régulier de contenu) que la version antérieure, mais la technologie est en perpétuelle évolution et il nous faut déjà envisager une mise à niveau ; notamment, la version actuelle n'est guère compatible avec les téléphones ''intelligents'' et les tablettes. Un changement est prévu pour 2017.

On constate que la grande majorité des visiteurs consultent d'abord la page d'accueil pour voir nos nouvelles, pour ensuite principalement se diriger vers nos pages présentant les animaux à l'adoption qui constituent l'attrait principal.

Le point à toujours améliorer est la qualité et la grosseur des photos des animaux disponibles à l'adoption. Nous avons apporté quelques modifications à la prise de photos pour faciliter la tâche à nos employés qui ont des qualifications pour les soins aux animaux et non nécessairement en photographie. Plusieurs de nos pensionnaires ont cependant la bougeotte, ce qui rend le tout ardu !!!

Réseaux sociaux - Facebook

La SPA a sa page Facebook. Les réseaux sociaux étant des incontournables, nous y assurons une présence. L'activité y est plus palpable que sur le site Internet. Il suffit de placer une photo ou une petite nouvelle pour constater que beaucoup viennent voir. Cela demeure cependant très variable, selon les sujets qui accrochent ou non, pouvant être d'à peine quelques centaines à plusieurs milliers de visionnements. Et c'est de l'essai-erreur ; il est difficile de prévoir ce qui suscitera plus d'attention.

Le nombre d'adhérents à la page a augmenté de façon significative, si on se rappelle qu'en 2013 nous en avions 1000. Nous visions d'atteindre les 20 000 au cours de l'année 2016 et ce fut réussi. Certaines images/histoires se sont partagées au-delà de 100 000 fois. Ce serait bien d'atteindre 25 000 adhérents à la page pour 2017 ; plus il y a d'adhérents, plus cela peut bénéficier à nos pensionnaires.

Il nous est parfois demandé de montrer les photos des animaux à l'adoption sur Facebook ; cela n'est malheureusement pas efficace. Le chargement sur le site Internet se fait en bloc, à tous les jours. Facebook ne permet pas un tel chargement efficace, rapide, de multiples photos (incluant des informations spécifiques à chaque animal) de façon efficace à tous les jours.

Le SPA Bête de Québec

Le journal de la SPA : publié depuis novembre 2011, notre intention était d'en faire une édition trimestrielle ; ce que nous avons réussi à maintenir. Cela s'avère un bon outil pour diffuser une panoplie d'informations sur la SPA et la réceptivité s'avère bonne.

Nous changeons notre mode de publication lentement, c'est-à-dire passant davantage d'une version papier à une version électronique afin de diminuer nos coûts. On peut retrouver les publications du journal sur le site Internet de la SPA.

Nous nous en servons pour rejoindre nos donateurs et tout public intéressé à suivre l'évolution de la SPA ainsi que les informations diverses que l'on peut y retrouver.

Présence dans les médias

La SPA est souvent sollicitée pour commenter des sujets d'actualité. On peut rappeler le débat sur les «Pitbulls» notamment. Il y eut plusieurs occasions de cette sorte en 2016.

Aussi, nous participions au cahier spécial animal, en septembre, du journal Le Soleil par un publi-reportage et une petite annonce.

Bénévoles

Il nous est souvent demandé pourquoi nous n'acceptons pas les bénévoles partout dans le refuge. En fait, cela rejoint des pratiques que l'on retrouve de plus en plus ailleurs et même documentées : *«des préoccupations sont soulevées quand les soins prodigués aux animaux le sont par des personnes ayant de bonnes intentions mais avec peu ou aucune formation appropriée en gestion de troupeau, en comportement animal, en santé animale, et/ou en médecine vétérinaire»*[5]. En somme, nous devons rappeler que des animaux qui entrent au refuge étaient errants et peuvent être porteurs de maladies contagieuses et mortelles. Une personne bien intentionnée mais sans la formation appropriée peut alors causer plus de mal que de bien. En conséquence, seuls les employés dûment formés et encadrés peuvent accéder à l'ensemble du refuge.

Mais avons-nous besoin de bénévoles ? Oui, et un très grand besoin !!! Outre câliner les animaux à l'adoption, ou de promener les chiens, ce sont dans le cadre des activités de financement que des bénévoles nous sont absolument nécessaires. Les besoins financiers sont criants et nous devons mettre des efforts sur nos activités bénéfices qui, faute d'aide suffisante, rapportent moins que des activités similaires dans d'autres SPA/SPCA. Idéalement, nous aurions quelques bénévoles clés qui encadreraient les autres.

Nous continuons nos efforts pour monter un réseau de bénévoles

Tous les bénévoles devront se conformer au code d'éthique de la SPA, ainsi qu'aux règlements généraux en vigueur.

---

[5] Traduction libre tirée de : Guidelines for Standards of Care in Animal Shelters, publié par The Association of Shelter Veterinarians – USA 2010

Membres

Le processus pour devenir membre de la SPA était lourd et restrictif. En 2011, le conseil d'administration s'était penché sur cette situation ; les règlements généraux ont été revus, encadrés par des avocats, ce qui a permis d'améliorer les règles d'admission favorisant l'accroissement des membres.

Depuis :

- Toute personne peut devenir membre associé. Le membre associé a le droit d'assister aux assemblées générales des membres mais ne peut pas voter et n'est pas éligible comme administrateur de la corporation.
- Toute personne qui est membre associé peut devenir membre actif. Le membre actif a le droit d'assister et de voter aux assemblées des membres et il est éligible comme administrateur de la corporation. Pour accéder au statut de membre actif, le conseil d'administration peut analyser la candidature sur la base des critères qu'il peut fixer de temps à autres, et accepter ou refuser d'accorder le statut.

Tous les membres devront se conformer au code d'éthique de la SPA, ainsi qu'aux règlements généraux en vigueur.

Aussi, la Société a revu les règles de nomination des administrateurs au conseil d'administration. Elle s'est inspirée de principes reconnus et rigoureux pour établir des critères d'éligibilité, notamment «*20 questions que doivent se poser les administrateurs d'organismes sans but lucratif pour le recrutement, le développement, et l'évaluation de membres pour le conseil d'administration*»[6]. Les membres du conseil devraient ainsi, en majorité, posséder des compétences académiques pertinentes et/ou des expertises diversifiées, et pouvant de surcroît avoir une bonne expérience en gestion financière.

Le défi demeure de trouver un incitatif aux gens pour devenir et demeurer membre de la SPA. Il n'y a actuellement que peu d'avantages exclusifs, soit de pouvoir participer à l'assemblée générale et un escompte auprès d'un fournisseur. Nous devons considérer diverses avenues pour atteindre quelques centaines de membres, voire un millier ou plus.

---

6 Par Richard Leblanc. Institut Canadien des Comptables Agréés, 2010

Finances

Nous souhaitions compléter une 11ième année consécutive sans déficit, mais l'année 2016 s'est soldée par un léger déficit de 20 408 $.

Nous maintenons les efforts pour obtenir des excédents, malgré qu'il y a toujours de réaliser un déficit selon différents facteurs. Les excédents sont les sommes disponibles pour nous permettre d'améliorer nos immobilisations et nos services.

Résultats

- Produits
    - *Les sources de revenus*

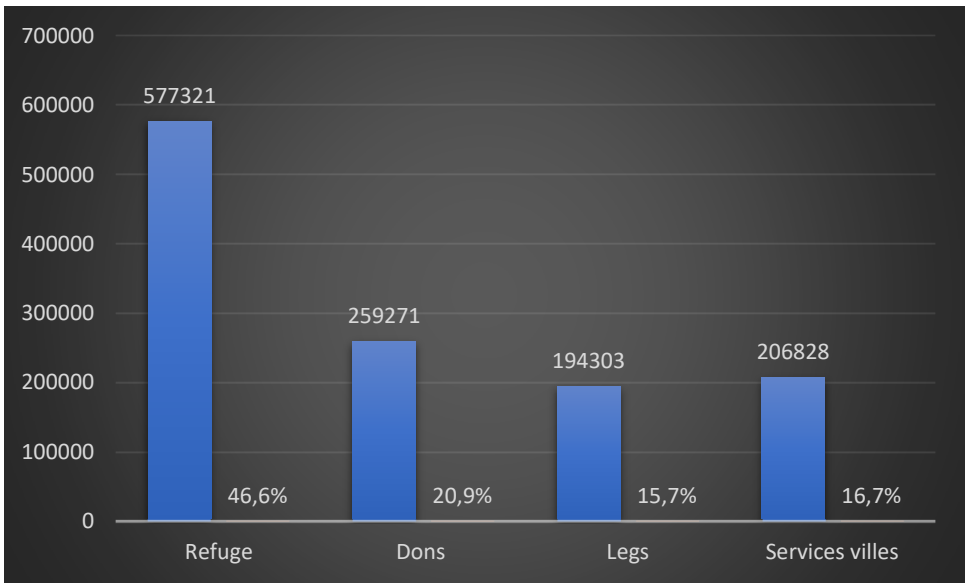

- Les revenus du refuge sont les opérations afférentes au refuge, comme les adoptions. Ces opérations représentent 46.5% des revenus de l'année, soit une nette augmentation sur le 37.5% de l'an dernier. Les dépenses attribuables à ces opérations font que la résultante nette est faible. En fait, les dons contribuent à assurer le maintien des services.

- Les revenus de financement/dons ont été de 20.9%. Ceci est quand même excellent dans le contexte où la SPA de Québec a longtemps été en deçà de 10% lorsque l'on considérait également les revenus de la ville de Québec. Il y a cependant encore de la place à l'amélioration alors que d'autres SPA ou SPCA d'importance au pays tirent plus de 50%, voir jusqu'à 75% de leurs revenus sous forme de dons. Les dons sont impératifs à la pérennité de la Société
  Les legs ont constitué 15.7% des revenus. Il s'agit de la deuxième année consécutive où la SPA a reçu des legs importants. Ces revenus n'étaient nullement prévus et se sont avérés de merveilleuses surprises. Mais considérant leur caractère imprévisible, il demeure essentiel de tabler sur le volet dons ; sans négliger les dons

planifiés, les revenus des campagnes de financement sont ceux sur lesquels la SPA doit mettre l'accent pour assurer la pérennité et la qualité de ses services.

Les revenus d'activités ne sont pas négligeables, mais ces activités requièrent du travail et des dépenses. La résultante financière nette est donc faible. Elles sont maintenues car elles demeurent des outils de notoriété, de participation de nos supporteurs ou de remerciements à ceux-ci.

Les dons au refuge sont de l'ordre de 23 000$ mais revêtent un caractère particulier. Ce sont en effet les dons sollicités par nos employés auprès de la clientèle. Cela est bien sûr apprécié de la clientèle, mais un gros bravo à nos employés qui démontrent ainsi leur soutien à la cause pour laquelle ils travaillent !

Cela dit, compte tenu du besoin d'amélioration des infrastructures, des nouveaux services à supporter (dont la stérilisation), une emphase particulière est maintenue pour augmenter radicalement les revenus de financement.

- Les ententes avec des villes ont constituées 16.7% des revenus de l'année.

  À chaque renouvellement des ententes avec les villes, une analyse systématique de celles-ci est réalisée sur la base de nos propres opérations et infrastructures requises, d'études réalisées qui fournissent des balises sur les services animaliers, de comparaisons avec d'autres refuges au Québec et au Canada, etc., afin de prodiguer les meilleurs soins aux animaux tout en assurant l'équilibre financier. Nous devons dégager des excédents de ces ententes pour financer la mission de la SPA et favoriser son développement.

- Les dépenses d'exploitation

  - Les salaires et charges sociales ont constituées 63% du total des dépenses d'exploitation, soit les dépenses les plus importantes, mais équivalents à d'autres refuges québécois où la moyenne est de 70%. La SPA retient les services de personnel qualifié pour prodiguer les soins aux animaux. Nous avons fait procéder à une analyse d'équité salariale en 2015 et suivons le marché afin de conserver un niveau salarial compétitif visant la rétention de personnel qualifié.

  - Les frais afférents aux soins aux animaux (fournitures vétérinaires, moulée, etc.) représentent 12.8% du total. Les crédits nous permettant d'avoir des rabais substantiels sur la nourriture viennent nous aider beaucoup !

  - L'opération, la maintenance du refuge lui-même et des équipements représentent environ 15.5% du total. La rénovation de certaines parties du bâtiment ont fait diminuer les coûts en chauffage ; nous chauffons encore un peu l'extérieur de notre vieille bâtisse !

- Les dépenses d'administration, de financement et amortissements

    - On retrouve dans ces dépenses les efforts de publicité et les honoraires professionnels.
    - L'amortissement des immobilisations corporelles visent principalement le matériel et les véhicules. Le bâtiment en lui-même a une valeur comptable nulle ; ce sont les améliorations apportées qui sont amorties.

* *

Remerciements - **À nos commanditaires et supporteurs corporatifs.**

Les gouverneurs/gouverneures

Les gouverneurs/gouverneures (titre honorifique) sont des personnes parmi les nombreuses auxquelles la SPA doit beaucoup. Ces personnes se sont, notamment, impliquées dans des activités d'importance visant à lever des fonds pour la SPA.

Anita Damico

- Présidente d'honneur du cocktail bénéfice 2007
- Membre du comité d'organisation et de promotion de toutes les éditions subséquentes du cocktail bénéfice

Josée Turmel – Animatrice radio

- Présidente d'honneur du cocktail bénéfice 2009

Carlo Alberton - chroniqueur radio/télé

- Animateur lors de l'édition 2009 du cocktail bénéfice
- Membre du comité d'organisation de l'édition 2010 du cocktail bénéfice
- Président d'honneur du cocktail bénéfice 2010

Denis Blanchette

- Président d'honneur du cocktail bénéfice 2012

Roby Moreault – Animateur radio

- Animateur lors du spectacle du 27 avril 2012 par la Boîte à musicien au profit de la SPA
- Animateur au spectacle d'humour du 2 décembre 2012
- Chroniques radio pour la SPA

Pierre Dolbec – président, Dolbec International

- Président d'honneur des éditions 2013 à 2016 du cocktail bénéfice.
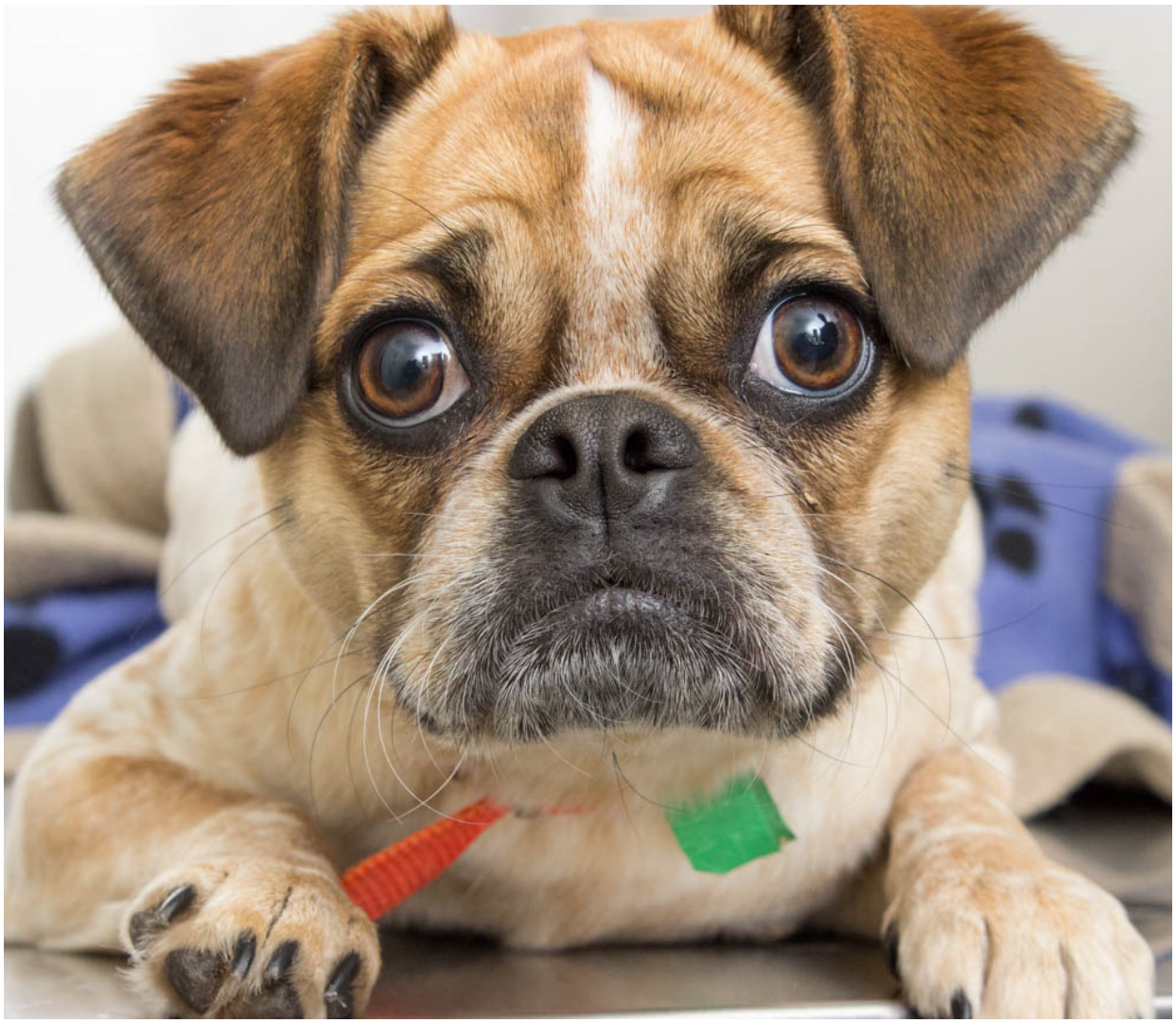
Merci !!!!